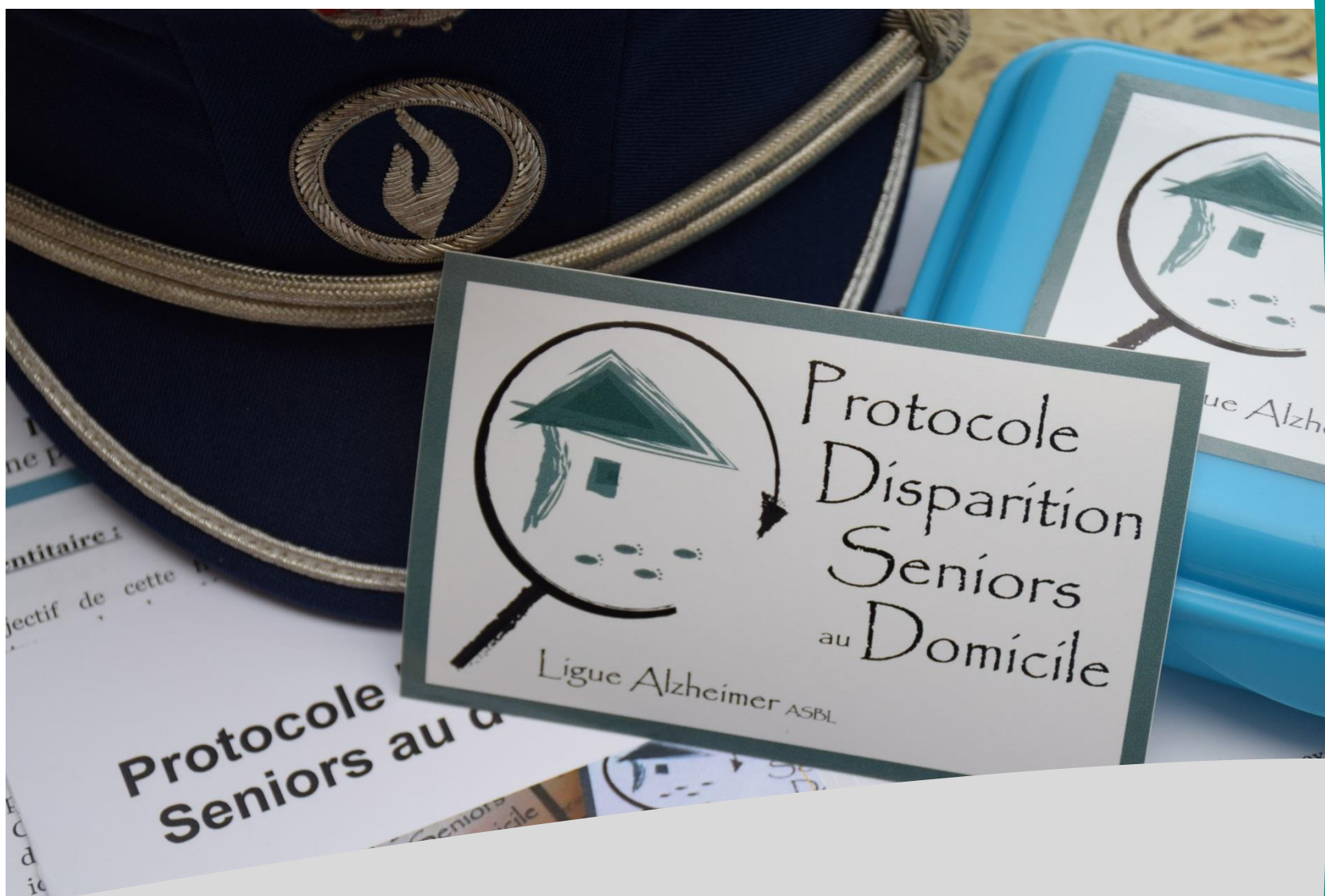


Le Protocole Disparition Seniors au domicile, pensez-y !



En cas de disparition d'une personne atteinte de démence, chaque minute compte ! Réalisez, dès à présent, une fiche identitaire et aidez la police à réagir rapidement.

**Plus d'informations via la Ligue Alzheimer ASBL :
04/229.58.10**



En partenariat avec la Ligue Alzheimer ASBL, la Cellule des Personnes Disparues de la Police Fédérale, la zone de Police locale, le Parquet et les services fournissant aide et soins à domicile.